



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Canada WHMIS which includes the amended Hazardous Products Act (HPA) and the
Hazardous Products Regulation (HPR)

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Instance Responsable

Bostik Canada Limited

655 Alphonse-Deshaies Boulevard
Becancour
Quebec
G9H 2Y8
Canada
Phone: +1 (514) 593-0418
Fax: +1 (514) 593-0413
Courriel msds@bostik.com

Adresse du fabricant

Bostik Inc.
11320 W. Watertown Plank Road
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA
Phone: +1(800) 726-7845 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTREC (Chemical Transportation Emergency Center)
Chemtrec 1-800-424-9300 (US)
1-703-527-3887 (Outside U.S.)
Rocky Mountain Poison Center: 1-866-767-5089

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Catégorie 3 Effets sur les organes cibles : Irritation des voies respiratoires.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Nocif par inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Ne pas respirer les poussières.
Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
If eye irritation persists: Get medical advice and attention.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
If skin irritation or rash occurs: Get medical advice and attention.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Élimination

Dispose of contents and container in accordance with local, regional, national, and international regulations as applicable.

Toxicité aiguë inconnue

43 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Autres renseignements

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

Nocif pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues	9016-87-9	10 - <30	-	-
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	101-68-8	10 - <30	-	-
Methylenediphenyl diisocyanate	26447-40-5	1 - <5	-	-
Hexaboron dizinc undecaoxide	12767-90-7	1 - <5	-	-
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl)	57636-09-6	0.1 - <1	-	-
1,3-Diazetidine-2,4-dione, 1,3-bis[4-[(4-isocyanatophenyl)methyl]phenyl]	17589-24-1	0.1 - <1	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Peut causer une réaction respiratoire allergique. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Peut produire une réaction allergique. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

individuelle pour les intervenants en premiers soins des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. Difficulté à respirer.

Effets d'une exposition Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x). Formaldéhyde. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Considérations générales sur l'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité.

Température d'entreposage recommandée Conserver à des températures entre 10 et 35 °C.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Working area parameters, subject to mandatory control (MAC or TSEL)

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Diphenylmethane-diisocyanate,	TWA: 0.005 ppm;	TWA: 0.005 ppm;	-	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

isomers and homologues 9016-87-9	TWA: 0.07 mg/m ³ ;	Ceiling: 0.01 ppm;		
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate 101-68-8	TWA: 0.005 ppm; TWA: 0.05 mg/m ³ ;	TWA: 0.005 ppm; Ceiling: 0.01 ppm; RS	TWA: 0.005 ppm; Ceiling: 0.02 ppm;	TWAEV: 0.005 ppm; TWAEV: 0.051 mg/m ³ ;
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	-	TWA: 0.005 ppm; Ceiling: 0.01 ppm;	-	-

Nom chimique	Manitoba	New Brunswick	Newfoundland and Labrador	Nova Scotia
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	TWA: 0.005 ppm;	TWA: 0.005 ppm;	TWA: 0.005 ppm;	TWA: 0.005 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Prince Edward Island	Saskatchewan	Yukon
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	TWA: 0.005 ppm; STEL: 0.015 ppm;	TWA: 0.005 ppm;	TWA: 0.005 ppm; STEL: 0.015 ppm;	Ceiling: 0.02 ppm; Ceiling: 0.2 mg/m ³ ;

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains

Gants imperméables. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température.

Gants			
Durée du contact	EPI - Matériau des gants	Épaisseur des gants	Temps d'imprégnation
Long terme (répétée)	Porter de gants de protection en caoutchouc nitrile	>0.35 mm	>480 minutes
Long terme (répétée)	Porter de gants de protection en caoutchouc butyle	>0.5 mm	>480 minutes
Long terme (répétée)	Porter des gants de protection en Néoprène™	>0.5 mm	>480 minutes

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Visqueux
Couleur	brun clair
Odeur	Faible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 141 °C / 285.8 °F	Vase clos Seta
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	Réagit avec l'eau	Réagit avec l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	20,000 - 35,000 mPa s	@ 25 °C
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.18 g/cm ³	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
Teneur en solides (%)	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Conditions à éviter	Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Chaleur excessive. Ne pas congeler.
Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles

Acides. Alcools. Aluminium. Amines. Ammoniac. Bases. Cuivre. Fer. Alkali. Agents oxydants forts. Eau. Zinc.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x). Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).

Ingestion

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner des effets supplémentaires inscrits sous « Inhalation ». Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Des symptômes de réaction allergique peuvent inclure des éruptions, des démangeaisons, un gonflement, une difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires et des rougeurs (visage et cou). Toux ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux.

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Mesures numériques de la toxicité

The following ATE values have been calculated for the mixture

ETAmél (orale)	>5000 mg/kg
ETAmél (cutané)	>5000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur)	>20 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1.82 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

43 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues	LD50 > 10000 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	1.5 mg/L (Rattus) 4 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

9016-87-9			
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate 101-68-8	=31600 mg/kg (Rattus) = 9200 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	1.5 mg/L (Rattus) 4 h
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	>10000 mg/kg (Rattus)	> 10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=490 mg/m ³ (Rattus) 4 h
Hexaboron dizinc undecaoxide 12767-90-7	>5000 mg/Kg (Rattus)	>5000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues (9016-87-9)

Méthode	Espèces	Voie d'exposition	Dose efficace	Durée d'exposition	Résultats
OCDE Essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin				Irritant cutané léger

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate (101-68-8)

Méthode	Espèces	Voie d'exposition	Dose efficace	Durée d'exposition	Résultats
OCDE Essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil	0.1 mL	24 heures	non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues 9016-87-9	-	Group 3	-	-
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate 101-68-8	-	Group 3	-	-
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	-	Group 3	-	-

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues (9016-87-9)

Méthode	Espèces	Résultats
---------	---------	-----------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

OCDE Essai n° 453 : Études des combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse	Rat	Cancérogène
--	-----	-------------

4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate (101-68-8)

Méthode	Espèces	Résultats
OCDE Essai n° 453 : Études des combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse	Rat	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes

Methylenediphenyl diisocyanate (26447-40-5)

Méthode	Espèces	Résultats
	in vivo	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Hexaboron dizinc undecaoxide (12767-90-7)

Méthode	Espèces	Résultats
OCDE Essai n° 408 : Toxicité orale à doses répétées - rongeurs : 90 jours	Rat in vivo	Substance toxique pour la reproduction DSENO 375(female) /100 (male) mg/kg pc/jour

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues 9016-87-9	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	CL50 (96h) >1000 mg/L Danio rerio	-	EC50 (24h) >1000 mg/L Daphnia magna
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate 101-68-8	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	>1000 mg/l Danio rerio	-	EC50 (24h) >1000 mg/L Daphnia magna
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	EC50: =3230mg/L (96h, Skeletonema costatum)	-	-	EC50: >1000mg/L (24h, Daphnia magna)
Hexaboron dizinc undecaoxide 12767-90-7	IC50 Selenastrum capricornutum: 0,136	LC50 Oncorhynchus mykiss: 0,169 mg	-	LC50 Ceriodaphnia dubia: 142 mg/L/48h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

	mg Zn/L/72 h	Zn/L/96h		
--	--------------	----------	--	--

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Diphenylmethane-diisocyanate, isomers and homologues (9016-87-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE Essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II)	28 jours	0% biodégradation	Ne se biodégrade pas facilement

4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate (101-68-8)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE Essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II)	28 jours	0% biodégradation	Ne se biodégrade pas facilement

Bioaccumulation
Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate 101-68-8	4.51
Methylenediphenyl diisocyanate 26447-40-5	4.5

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Aucun des composants n'est répertorié dans l'INRP au-dessus de la limite

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Est conforme à (aux) - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés. Active

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Hazardous Materials Identification System
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Structure-activity relationship
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
Sen+	Sensibilisateur
Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ISOSET™ MAX1020 ADHESIVE
Numéro de révision 3

Date de révision 06-juin-2025
Remplace la date 02-oct.-2024

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Préparée par Sécurité des produits et affaires réglementaires.
Date de révision 06-juin-2025
Note de révision Sections de la FS mises à jour. 3. 7. 8. 11. 12.

Avis de non-responsabilité

Toutes les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes à la date de publication, sont fournies « telles quelles » et peuvent être modifiées sans préavis. Il ne s'agit pas d'une garantie, d'un accord ou d'un substitut à l'avis d'un expert ou d'un professionnel. Bostik Inc. (la « Société ») décline expressément et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des produits ou à la confiance accordée aux informations fournies ici. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation de tout produit pour son ou ses applications. **AUCUNE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE (Y COMPRIS L'ADÉQUATION À UN USAGE DANS UN DISPOSITIF MÉDICAL OU UNE APPLICATION MÉDICALE), N'EST DONNÉE CONCERNANT LES PRODUITS OU LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.** Les informations fournies ne concernent que les produits particuliers désignés ici et peuvent ne pas être valables lorsque ces produits sont utilisés en combinaison avec d'autres matières ou dans un procédé quelconque. La performance du produit, sa durée de conservation et ses caractéristiques d'application dépendent de nombreuses variables, et les changements dans ces variables peuvent avoir une incidence sur les performances du produit. Il vous incombe de tester au préalable l'adéquation de tout produit pour toute utilisation ou application prévue et avant toute commercialisation. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une licence pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre un brevet et il ne doit pas être interprété comme une incitation à enfreindre tout brevet. Veuillez lire attentivement la fiche signalétique du produit.

La Société adhère à une politique stricte qui s'applique à l'utilisation de l'un de ses produits dans les applications de dispositifs médicaux. La présente politique se trouve à l'adresse

<https://www.arkema.com/global/en/social-responsibility/innovation-and-sustainable-solutions/responsible-product-management/medical-device-policy/>, laquelle est incorporée aux présentes par renvoi et en fait partie intégrante. Sauf autorisation expresse, la Société (i) a désigné des compositions précises de qualité médicale pour les produits utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et les produits de la Société qui ne sont pas ainsi désignés ne sont pas autorisés à être utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et (ii) interdit strictement l'utilisation de l'un de ses produits dans des applications de dispositifs médicaux qui sont implantés dans le corps ou en contact avec des fluides ou des tissus corporels pendant plus de 30 jours. La Société ne conçoit, ne fabrique et/ou ne vend directement aucun dispositif médical. La Société ne conçoit pas conjointement ses produits ni n'offre de l'aide à tout acheteur de ceux-ci dans la conception, la fabrication et/ou la vente de produits destinés à des dispositifs médicaux. Il est de la seule responsabilité du fabricant de dispositifs médicaux de déterminer l'adéquation de toutes les matières premières, produits et composants, y compris tout produit de qualité médicale, afin de garantir que le dispositif médical est sûr pour l'utilisation finale et conforme à toutes les exigences légales et réglementaires applicables, et de mener tous les tests et inspections nécessaires.

Fin de la fiche signalétique